

[Text]

certain responsibilities and New Brunswick will have certain responsibilities. New Brunswick faces terrible erosion problems in certain areas, particularly where potatoes are being grown up and down hills, and that type of thing, without planting clover every third year. In some cases they should stop growing potatoes and use the land for something else, because it is being depleted of its power to produce. The soil is losing its nutrients and the composition is being broken down.

I am only one Minister of Agriculture dealing with ten provincial ministers of agriculture and, as I say, I cannot impose these programs on them. Our stations are open to the public at all times and they have ongoing programs. PFRA has special programs in which it gets involved. Perhaps Dr. Hill could add to the programs I have mentioned.

The Chairman: We are talking about programs originated by the federal government or its agencies which are actually delivered to users, are we not?

Dr. Hill: Yes. The program se spend the most money on is the Community Pasture Program. This pasture land totals about 1 million hectares. It was taken out of dry land farming because it was susceptible to erosion. The commitment was made in the 1930s to keep the land from being dry land farmed so we operate it as pastures. The federal government contributes to the cost of maintaining pastures and some of the costs are offset by the farmers who use the pastures. We spend about \$12 million on the program and the federal government contributes about \$4 million of that.

The tree nursery program was mentioned by the minister. These trees are available to farmers to plant shelterbelts, to prevent wind erosion, and this sort of thing. This has to be done carefully because shelterbelts can also accumulate snow and cause salinity; so it is a double-edged sword. We have been offering farmers diagnostic services and helping them to determine what salinity is and how to combat it. This program is about two years old and we are learning along with the farmers.

Senator McGrand: How many community pastures have we in New Brunswick?

Dr. Hill: The Prairie Farm Rehabilitation Act limits my activities to the prairie provinces. The pastures that I cited are all in the prairie provinces.

Senator McGrand: But there are community pastures in the maritimes?

Dr. Hill: Yes.

Senator McGrand: Whom do they come under?

Dr. Hill: I suspect they come under the provincial government or co-operatives. Perhaps Mr. Nowland could answer your question.

[Traduction]

programme que nous élaborons ensemble depuis déjà plusieurs mois. Nous aurons certaines responsabilités et le Nouveau-Brunswick en aura d'autres. Cette province fait face à de terribles problèmes d'érosion dans certaines régions, plus particulièrement dans celles où l'on cultive la pomme de terre et sur les pentes inclinées et ce genre de terrain où l'on ne plante pas de trèfle tous les trois ans. Dans certains cas, il faudrait ne plus cultiver la pomme de terre et planter autre chose parce que le sol s'appauvrit. Il perd des éléments nutritifs et se décompose.

Je ne suis qu'un simple ministre de l'Agriculture qui doit traiter avec dix homologues provinciaux et, je le répète, je ne puis leur imposer ces programmes. Nos centres sont ouverts au public en tout temps et ils ont toujours des programmes à offrir. L'ARAP s'intéresse à certains programmes spéciaux. Peut-être M. Hill pourrait-il compléter la liste que je viens de donner.

Le président: Nous parlons de programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral ou ses organismes et qui sont offerts aux usagers n'est-ce pas?

M. Hill: Oui. Le programme auquel nous consacrons le plus d'argent est celui des pâturages communautaires. Les terres réservées à ces pâturages représentent au total 1 million d'hectares. On a cessé d'y pratiquer les cultures sèches parce que le sol avait tendance à s'éroder. On s'est engagé dans les années 1930 à ne plus utiliser ces terres pour les cultures sèches de façon à les consacrer aux pâturages. Le gouvernement fédéral contribue au coût de l'entretien des pâturages et certains des coûts sont compensés par les agriculteurs qui les utilisent. Nous consacrons environ 12 millions de dollars à ce programme et, de ce total, la contribution du gouvernement fédéral est de 4 millions de dollars.

Le programme de pépinières a été mentionné par le ministre. On fournit ces arbres aux agriculteurs pour qu'ils plantent des brise-vent afin, de prévenir l'érosion éolienne et autres. Il faut y aller prudemment parce que les brise-vent peuvent aussi accumuler de la neige et causer de la salinité, de telle sorte que c'est un couteau à double tranchant. Nous offrons aux agriculteurs des services de diagnostic et les aidons à déterminer le degré de salinité et comment combattre. Ce programme dure depuis deux ans environ et nous apprenons en même temps que les agriculteurs.

Le sénateur McGrand: Combien de pâturages communautaires avons-nous au Nouveau-Brunswick?

M. Hill: La Loi sur le rétablissement agricole des Prairies limite mes activités à ces provinces. Les pâturages que j'ai mentionnés se trouvent tous dans les provinces des Prairies.

Le sénateur McGrand: Mais il y a des pâturages communautaires dans les Maritimes?

M. Hill: Oui.

Le sénateur McGrand: Qui s'en occupe.

M. Hill: J'imagine que ce sont les gouvernements provinciaux ou les coopératives. M. Nowland pourrait peut-être répondre à votre question.